



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 19 décembre 2019, adopté le règlement numéro 202-2019 intitulé «**Règlement no. 202-2019 fixant pour l'exercice financier 2020, l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes municipaux**».

Donné à Gracefield, ce 15 janvier 2020.

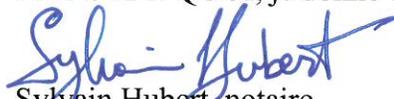
  
Sylvain Hubert, notaire  
Directeur général et greffier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directeur général et greffier de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal entre 8 :00 et 16 :00 heures, sur notre site Web ainsi que sur nos réseaux sociaux, le 15 janvier 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15<sup>ième</sup> jour de janvier 2020.

  
Sylvain Hubert, notaire  
Directeur général et greffier